



# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

*Circonscription Marseille la Rose*

D'après l'annexe 1 du BO n°7 (Hors-série du 23 septembre 1999)

## DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE RÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE

CAS D'UN DEPLACEMENT SUR UN LIEU SITUÉ À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE POUR UNE DURÉE GLOBALE QUI NE DÉPASSE PAS LA DEMI-JOURNÉE DE CLASSE.

Nom et adresse ou cachet de l'école

Classe concernée :

Effectif de la classe concernée :

<p>Lieu du déplacement :</p> <p>Nombre d'élèves participant à la sortie :</p> <p>Nom et prénom de l'adulte prévu pour l'encadrement dans le cas de classe maternelle ou de section enfantine d'une école élémentaire, et le cas échéant des autres adultes accompagnateurs</p> <p>Départ de l'école (jour et heure) :</p> <p>Retour à l'école (heure) :</p>
---

Fait à.....le

Signature de l'enseignant

DECISION DU DIRECTEUR D'ÉCOLE :

Sortie autorisée

Sortie refusée

Date

Signature

Motif :

Cachet de l'école